



**ACCORD-CADRE**  
**FOURNITURE ET ACHEMINEMENT**  
**DE GAZ NATUREL**

-----

**SIEEEN – lot 1**  
**Marché subséquent 1**



# ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

## ACTE D'ENGAGEMENT

### MARCHE SUBSEQUENT N°1

#### Lot n°1

**Les Points de livraison (PDL) situés sur la zone de distribution de gaz naturel Nord**

#### Objet du marché subséquent

---

2017-5-MS1 Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté

#### Pouvoir adjudicateur

---

SIEEEN

Adresse : 7 Place de la République – CS 10 042 – 58 027 NEVERS

#### Personne habilitée à donner les renseignements de l'article 109 du code des marchés publics

---

Monsieur le Président du SIEEEN

Copie de l'original, délivrée en unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession de créances ou de nantissement dans les conditions de l'article 106 du code des marchés publics.

Date .....

Signature.....

L'exemplaire unique pourra être remplacé au gré du pouvoir adjudicateur par le certificat de cessibilité.

*W*

# Sommaire

## Table des matières

<b>1. Contractant.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Prix du marché subséquent.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Durée du marché subséquent.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Paiement .....</b>	<b>4</b>
<b>5. Signature du co-contractant.....</b>	<b>4</b>
<b>6. Acceptation de l'offre pour le marché subséquent.....</b>	<b>5</b>

*a*

# 1. Contractant

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi la personne morale désignée ci-dessous, désignée dans le marché sous le nom « LE TITULAIRE »

M. DENIS Philippe, Directeur Général

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée : SAS GAZ de BORDEAUX

Ayant son siège social : 6 place Ravezies, 33075 Bordeaux cedex

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET : 502 941 479 000 11

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) : 3523Z

Numéro d'identification au registre du commerce : Bordeaux 502 941 479

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie : AXA

N° Police : 6794669204

CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article Sous-traitance ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie : .....

N° Police : .....

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché subséquent a lieu dans un délai de 2 heures à compter de la date limite de réception de l'offre finale.

# 2. Prix du marché subséquent

Le terme molécule (TM) appliqué aux quantités réellement fournies à l'ensemble des points de livraison relevant du lot n°1 est de :

	Prix en € HTT / MWh	Taux de TVA
Terme molécule (TM)	20,06	20%

Le candidat fait apparaître le surcoût exprimé en €HTT/MWh associé aux garanties d'origine visées à l'article L. 446-3 du code de l'énergie, lorsqu'un membre du groupement souhaite bénéficier de gaz naturel produit à partir de biométhane selon les modalités décrites à l'article 5.3 du CCTP. Ce surcoût est ferme pour toute la durée du marché.

	Prix en € HTT / MWh	Taux de TVA
Prix unitaire garantie d'origine (PG)	10,00	20%

w

### 3. Durée du marché subséquent

La durée du marché subséquent est fixée à deux ans.

L'acheminement et la fourniture de gaz naturel s'exécuteront à compter de la bascule qui aura lieu dans la nuit du 31 décembre 2017 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à minuit, à l'exception des sites pour lesquels une date d'entrée décalée dans le marché est prévue dans l'annexe n°1 du CCS de l'accord-cadre. Pour ces derniers, la bascule se fera à 0h00 de la date indiquée l'annexe n°1 du CCS.

Le présent marché subséquent prendra fin dans la nuit du 31/12/19 au 1/01/20 à 00h00.

A la fin du marché, le titulaire ne procède pas à la clôture des points de livraisons auprès du GRD, ceux-ci seront automatiquement basculés dans le marché suivant.

### 4. Paiement

Les dispositions fixant le prix et les modalités du paiement sont fixés au CCAP.

DESIGNATION DU PRESTATAIRE	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise GAZ de BORDEAUX Raison sociale SAS Adresse 6 place Ravezies, 33075 Bordeaux cedex	Organisme bancaire : CICSB BX Chapeau rouge 2 N° de compte : 00041440203  (joindre un RIB ou un RIP)

### 5. Signature du co-contractant

A : Bordeaux, .....

Le 13 septembre 2017

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, mandataire, (ou des) prestataire(s)

.....  
*Lu et approuvé*  
.....  
.....

**GAZ DE BORDEAUX**  
SAS au capital de 500 000 euros  
RCS BORDEAUX 502 941 479 - Code APE 3523Z  
6 Place Ravezies - 33075 Bordeaux Cedex  
www.gazdebordeaux.fr

## 6. Acceptation de l'offre pour le marché subséquent

Le présent accord cadre se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement du présent marché subséquent.

A : Mars  
le : 16/05/2017

Le Président du Syndicat



*u*

# RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte



**SAS GazdeBordeaux**  
6 place Ravezies - 33075 BORDEAUX CEDEX

Domiciliation

**CICSB BX CHAPEAU ROUGE 2**  
42, cours du Chapeau Rouge - 33000 BORDEAUX  
Tél. : 08 20 89 01 00

banque

agence

n° de compte

clé

10057

19012

00041440203

66

**IBAN** - Identifiant international de compte bancaire

**BIC** - adresse swift

FR76 1005 7190 1200 0414 4020 366

CMCIFRPP

## POUVOIR

Je, soussigné **Philippe DENIS**, agissant en qualité de Directeur général de la SAS GAZ DE BORDEAUX, dont le siège se trouve au 6, Place Ravezies à Bordeaux (33075), donne par la présente pouvoir à :

**M. Cyril VINCENT**, Responsable Direction Energie et Clients Professionnels,

d'agir en mon nom et de parapher et signer tous les actes, pièces, formulaires et documents qu'il m'appartient habituellement de régulariser ou signer en ma qualité de représentant légal de la SAS GAZ DE BORDEAUX dans le cadre des réponses à appels d'offres ou consultations concernant les marchés de fourniture de gaz naturel.

Le présent pouvoir prend effet à sa date de signature pour une durée de 3 mois.

A Bordeaux, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

**Philippe DENIS**



**Directeur Général**